

Blois, le 30 octobre 2020

Monsieur le Maire,

Élue municipale de Blois, j'ai tout comme vous à cœur de défendre nos commerces de proximité. Le nouveau confinement mis en place est très injuste pour nos petits commerçants contraints de fermer alors qu'il est possible d'acheter de nombreux articles non essentiels en grande surface ou sur Amazon (jouets, textile, livres, CD, DVD, hi-fi etc.) Par souci d'équité, il aurait fallu imposer les mêmes règles à tous en fermant par exemple des rayons non essentiels dans les grandes surfaces et en limitant les achats sur le web au strict nécessaire. Depuis des années, de nombreux maires se battent pour conserver les commerces de proximité dans leurs communes, essentiels à leur attractivité et à leur dynamisme. Les commerçants essaient de survivre dans un contexte concurrentiel de plus en plus difficile et peinent à se remettre du premier confinement. La décision du gouvernement de fermer nos commerces non essentiels vient donner le coup de grâce à tous ces efforts. Des maires ont pris l'initiative d'arrêtés visant à autoriser les commerces de proximité de leurs commune à rouvrir. En tant qu'élue, je vous demande de vous associer à cette démarche en prenant vous aussi un arrêté pour la ville de Blois qui puisse permettre à nos commerçants de rouvrir leurs boutiques tout en veillant au respect strict des gestes barrière qu'ils s'évertuaient déjà à appliquer. Ce serait un geste fort et concret de soutien aux commerçants blésois.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Mathilde Paris
Conseillère municipale de Blois
Groupe Rassemblement National